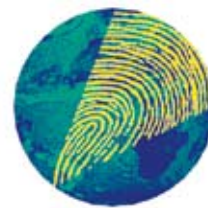


L'environnement, de plus en plus intégré dans les gestes et attitudes des Français



le 4 pages | ifen

Les pratiques environnementales s'installent de plus en plus dans la vie quotidienne des Français. Le tri des déchets ou l'attention à la consommation d'électricité et d'eau sont désormais adoptés par une large majorité des ménages. L'achat de produits Bio ou l'attention à la quantité de déchets lors d'un achat sont moins pratiqués mais tendent à se répandre. Le degré d'adoption de gestes « verts » par les Français est fonction d'une certaine aisance sociale mais aussi de leur sensibilité à l'environnement.

Alexis Roy, Ifen

L'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages de l'Insee, réalisée en janvier 2005, permet de dresser un état des lieux des pratiques environnementales adoptées dans la sphère domestique et d'analyser leur cohérence avec les opinions et les attitudes vis-à-vis de l'environnement.

Quatorze questions emblématiques des pratiques écologiques ont été retenues de l'ensemble du questionnaire afin de caractériser le profil environnemental des ménages.

Huit concernent des gestes concrets et six relèvent d'attitudes de vigilance dans le domaine de la consommation de biens et d'énergie.

Le tri des déchets bien installé dans les habitudes

Les comportements liés au tri sont désormais bien installés dans la vie quotidienne des Français ; ils figurent parmi les actes les

plus couramment adoptés : 3 ménages sur 4 affirment trier régulièrement leurs déchets (verre, piles, papiers, emballages). Ces pratiques ont progressé de manière significative depuis 1998 (Insee, 1999) : 36 % des ménages déclaraient trier régulièrement le papier, 24 % les piles et 20 % le plastique. Dans une moindre mesure, l'arrêt de la veille de la télévision ou l'apport d'un cabas à roulettes, d'un panier ou d'un sac pour faire ses courses sont des gestes assez répandus. De même, une large majorité des ménages déclare faire attention à sa consommation d'électricité et d'eau. Prendre en compte la consommation d'énergie lors de l'achat d'un appareil électroménager est également une attitude courante puisque 6 ménages sur 10 déclarent le faire.

En revanche, peu de ménages achètent des produits issus de l'agriculture biologique ou équiper une part importante des luminaires du logement en ampoules basse consommation. Le surcoût de ces produits

L'importance du tri et de l'attention à la consommation d'électricité et d'eau dans les pratiques environnementales

Les gestes concrets	En % des ménages
Tri régulier du verre usagé pour le recyclage	77
Tri des piles usagées pour le recyclage	73
Tri régulier des vieux papiers, journaux et magazines pour le recyclage	71
Tri régulier des emballages et des plastiques pour le recyclage	71
Arrêt systématique de la veille de la télévision	69
Apport d'un cabas à roulettes, d'un panier ou de sacs pour faire les courses (magasins de proximité ou grandes surfaces)	63
Achat au cours du dernier mois dans un magasin Bio ou dans le rayon Bio d'un supermarché	21
Équipement d'une part importante des luminaires par des ampoules basse consommation	15
L'attention	
Attention à la consommation d'électricité	84
Attention à la consommation d'eau	77
Connaissance du montant de la facture d'électricité	70
Attention à la consommation d'énergie lors de l'achat d'un électroménager	59
Connaissance du montant de la dépense annuelle en eau	56
Attention à la quantité de déchets qu'implique l'achat de certains produits	17

Source : Insee, Enquête permanente sur les conditions de vie « Pratiques environnementales », janvier 2005.

en est probablement l'une des raisons. Faire attention à la quantité de déchets qu'implique l'achat d'un bien est également une attitude encore peu répandue.

En moyenne, les ménages déclarent effectuer 8 pratiques parmi les 14 sélectionnées. La plupart des gestes et attitudes sont désormais bien installés dans la vie quotidienne de la majorité des ménages (77 %) qui ont intégré 7 pratiques et plus. Leur répartition selon le nombre de pratiques environnementales adoptées n'est toutefois pas uniforme : 23 % déclarent de 0 à 6 pratiques, 43 % de 7 à 9 et 34 % de 10 à 14.

Le Bio, les ampoules basse consommation... des pratiques qui se diffusent

L'achat de produits Bio, l'équipement d'une part importante des luminaires en ampoules basse consommation et l'attention à la quantité de déchets qu'implique un achat sont les trois actions les moins répandues. Ces pratiques concernent surtout les ménages les plus assidus (34 %), c'est-à-dire ceux

qui en déclarent entre 10 et 14. Elles possèdent donc potentiellement une marge de progression parmi les 43 % de ménages qui déclarent effectuer régulièrement entre 7 et 9 pratiques favorables à l'environnement.

Certains types d'habitat favorisent l'adoption de pratiques environnementales

Dans l'ensemble, l'adoption de comportements et d'attitudes favorables à l'environnement s'observe plus fréquemment chez des ménages relativement « bien installés » dans la vie.

L'âge de la personne de référence et la composition du ménage influencent plus particulièrement le nombre de pratiques adoptées. Parmi les ménages effectuant un petit nombre de pratiques environnementales (entre 0 et 6 sur les 14 sélectionnées), on trouve plus souvent que la moyenne des personnes seules, qui ont entre 15 et 30 ans. La probabilité pour qu'un ménage adopte 6 pratiques et moins est deux fois plus élevée si la personne de référence a moins

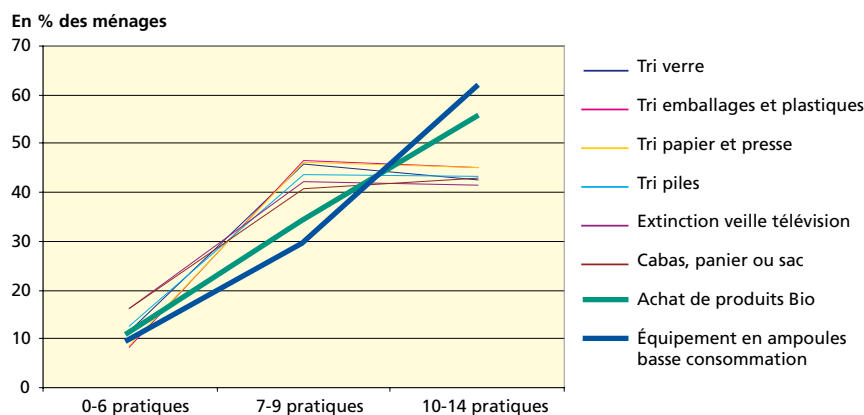
de 30 ans que si elle a entre 41 et 50 ans, toutes choses égales par ailleurs (*voir méthodologie*). À l'opposé, la probabilité d'adopter un grand nombre de pratiques environnementales (entre 10 et 14) est beaucoup plus faible pour un ménage dont la personne de référence a moins de 30 ans que si elle a entre 41 et 50 ans. La composition du ménage est déterminante : les personnes seules et les familles monoparentales déclarent peu de pratiques comparativement aux ménages vivant en couple.

Les ménages effectuant peu de pratiques sont plus souvent locataires (53 % contre 37 % au niveau national), alors que ceux qui ont fortement intégré l'environnement dans leurs gestes quotidiens sont fréquemment propriétaires et vivent plutôt hors de Paris et de l'Île-de-France. Les habitants de petits logements adoptent moins fréquemment des comportements favorables à l'environnement. Le lieu de résidence est influant : habiter l'unité urbaine de Paris augmente nettement la probabilité de déclarer peu de pratiques alors qu'elles sont plus nombreuses chez les ménages vivant dans les petites agglomérations. Les ménages des unités urbaines de moins de 20 000 habitants ont une probabilité plus élevée de faire partie des catégories ayant le plus de pratiques (+32 %) par rapport à ceux des unités urbaines de plus de 100 000 habitants.

La catégorie socioprofessionnelle représente un critère discriminant. La probabilité de déclarer peu de pratiques favorables à l'environnement est 2,35 fois plus importante pour les « agriculteurs, artisans, commerçants ou chefs d'entreprise » que pour les employés. Certaines caractéristiques influent davantage selon qu'il s'agit de gestes concrets ou de pratiques relevant de l'attention. On rencontre plus d'ouvriers parmi ceux qui ont adopté peu de gestes concrets. Les cadres, professions libérales et professions intellectuelles ainsi que les ménages les plus diplômés (ceux dont la personne de référence possède 3 à 4 années d'études supérieures) sont aussi ceux qui effectuent le plus de gestes concrets (7 ou 8). Un faible niveau d'études ou l'absence de diplôme est un critère défavorable à l'adoption de pratiques environnementales.

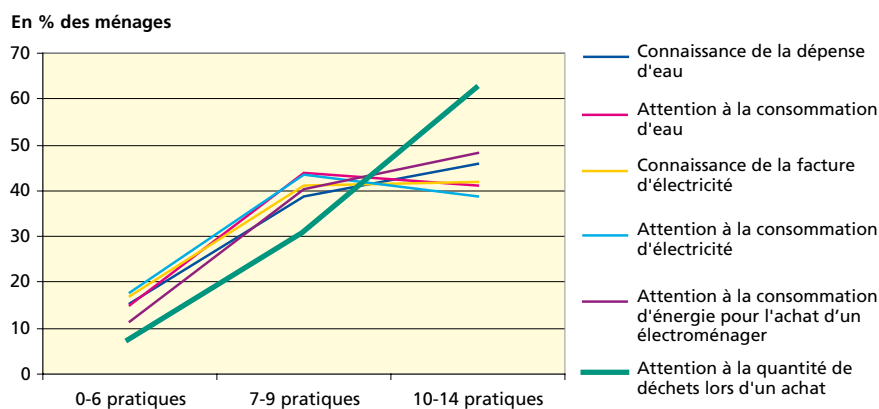
Le revenu influe également : les ménages dont le revenu (par unité de consommation) est inférieur à 800 € sont relativement peu nombreux parmi ceux qui effectuent 10 à 14 pratiques environnementales.

L'adoption de gestes concrets selon le nombre de pratiques effectuées



Source : Insee, Enquête permanente sur les conditions de vie « Pratiques environnementales », janvier 2005.

L'adoption d'attitudes liées à l'attention selon le nombre de pratiques effectuées



Source : Insee, Enquête permanente sur les conditions de vie « Pratiques environnementales », janvier 2005.

Les modalités les plus déterminantes dans le nombre de pratiques adoptées par les ménages

Variables	Peu de pratiques	Beaucoup de pratiques
	Écart à la probabilité de référence pour 6 pratiques et moins	Écart à la probabilité de référence pour 10 pratiques et plus
Âge		
15 - 30 ans	+ 112%	- 63%
31 - 40 ans	ns	- 27%
41 - 50 ans	Référence	
51 - 60 ans	ns	ns
61 - 70 ans	ns	ns
71 ans et plus	ns	ns
Type ménage		
Personne seule	+ 48%	- 24%
Famille monoparentale	+ 53%	- 24%
Couple sans enfant	- 23%	+ 31%
Couple avec au moins 1 enfant	Référence	
Autre type de ménage	+ 84%	ns
Revenu*		
Moins de 400 €	ns	- 38%
400 - 800 €	ns	- 24%
800 - 1 200 €	Référence	
1 200 - 1 600 €	ns	ns
1 600 - 2 000 €	ns	ns
2 000 € et plus	+ 36%	- 27%
Diplôme		
Pas de diplôme	+ 54%	- 39%
Brevet des collèges/Certificat d'études	+ 45%	- 20%
BEP/CAP/Brevet professionnel	ns	ns
Bac (général, technologique ou professionnel)	Référence	
Bac +2	ns	ns
Bac +3 ou 4	- 28%	ns
Bac +5 et plus	ns	ns
Catégorie socioprofessionnelle		
Agriculteur, artisan, commerçant, chef d'entreprise	+ 135%	- 50%
Ouvrier (y compris ouvrier agricole)	+ 61%	- 24%
Technicien, profession intermédiaire	ns	ns
Employé	Référence	
Cadre, profession libérale et profession intellectuelle	ns	ns
Chômeur (inscrit(e) ou non à l'ANPE)	ns	ns
Retraité(e) ou retiré(e) des affaires	ns	ns
Étudiant(e), élève, en formation ou stage	+ 94%	ns
Femme ou homme au foyer	ns	ns
Autre situation (personne handicapée...)	ns	ns
Logement		
30 m ² maximum	ns	- 57%
31 à 50 m ²	ns	ns
51 à 70 m ²	ns	- 18%
71 à 100 m ²	Référence	
101 à 120 m ²	- 29%	ns
Plus de 120 m ²	ns	ns
Statut dans le logement		
Locataire	Référence	
Accédant à la propriété	- 35%	+ 30%
Propriétaire	- 35%	ns
Logé gratuitement	ns	ns
Strate de tirage		
Commune rurale	- 23%	ns
Unité urbaine de moins de 20 000 hab.	- 34%	+ 32%
Unité urbaine de 20 000 à 100 000 hab.	- 21%	ns
Unité urbaine de plus de 100 000 hab.	Référence	
Unité urbaine de Paris	+ 79%	ns

L'adoption de pratiques environnementales est ainsi liée à une certaine aisance sociale. Elle émerge plus particulièrement au sein de ménages propriétaires, vivant en couple, dans lesquels la personne de référence, âgée de plus de 30 ans, est diplômée. Mais les différences observées peuvent traduire les facilités offertes par la collectivité d'adopter ou non des attitudes respectueuses de l'environnement : caractéristiques liées à la taille des unités urbaines et forte spécificité des agriculteurs due à leur isolement géographique.

Des opinions cohérentes avec les comportements

Les questions d'opinion insérées dans l'enquête permettent de mesurer le degré de cohérence entre les pratiques déclarées et la sensibilité environnementale des individus. À partir des classes d'opinion représentant la diversité des attitudes des Français sur l'environnement, il est possible d'analyser la répartition des 14 pratiques retenues dans chacune d'entre elles.

- Les individus ne se sentant **pas concernés** par l'environnement. Ils déclarent ne pas agir en sa faveur si cela leur prend du temps ou leur coûte de l'argent. Ils sont les plus nombreux à ne jamais discuter d'environnement au sein de leur ménage. Ces individus sont plutôt jeunes (moins de 30 ans), célibataires, étudiants ou chômeurs avec de faibles revenus et urbains. On retrouve dans ce groupe les individus appartenant aux ménages ayant intégré le moins de pratiques environnementales : 44 % appartiennent à un ménage ayant adopté 6 pratiques ou moins contre 23 % dans la population totale. De plus, celles qu'ils déclarent relèvent surtout de démarches liées à l'attention, avec un bénéfice économique à la clé.

- Les individus **préoccupés** par l'état de l'environnement mais qui **s'impliquent peu** à son égard. Ils estiment que nos comportements nuisent à l'environnement

Lecture du tableau : Toutes choses égales par ailleurs, une personne de 15-30 ans a 112 % de chance supplémentaire d'avoir 6 pratiques et moins qu'une personne de 41-50 ans.

ns : écart non-significatif.

* Revenu mensuel par unité de consommation dans le ménage.

Source : Insee, Enquête permanente sur les conditions de vie « Pratiques environnementales », janvier 2005.

Les pratiques environnementales selon les classes d'opinion

Classes d'opinion	Caractéristiques sociodémographiques surreprésentées	Pratiques	
		Peu (0-6)	Beaucoup (10-14)
« Pas concernés »	Jeunes, faibles revenus, locataires, célibataires, étudiants ou chômeurs, peu diplômés, urbains	44 % déclarent peu de pratiques	14 % déclarent beaucoup de pratiques
« Préoccupés non impliqués négatifs »	Jeunes, plutôt des femmes, célibataires, étudiants, diplômés, locataires/accédants à la propriété, logements de petite taille, urbains	26%	33%
« Plutôt impliqués positifs »	Plutôt des hommes, plutôt âgés, retraités, mariés, ruraux, propriétaires, logements de grande taille	16%	37%
« Plutôt impliqués négatifs »	Revenus élevés, caractéristiques moyennes	13%	44%
« Très engagés positifs »	Âgés, retraités, mariés ou veufs, propriétaires, peu diplômés, logements de grande taille	14%	47%
« Très engagés négatifs »	Plutôt âgés, logement de taille moyenne, retraités, mariés, peu diplômés, propriétaires, petites ou grandes unités urbaines	11%	51%

Source : Insee, Enquête permanente sur les conditions de vie « Pratiques environnementales », janvier 2005.

et déclarent aussi discuter de ces problèmes au sein de leur ménage. En dépit de cet intérêt, ils concèdent ne pas faire « ce qui est bon pour l'environnement, même si cela leur prend plus de temps ». Les individus de cette classe ont un profil similaire à la classe précédente. Ils sont aussi surreprésentés dans les catégories de ménages ayant adopté 6 pratiques et moins.

- Les individus **impliqués** dans l'environnement. Ils affirment agir pour le protéger et il est un sujet de discussion au sein du ménage. Les deux classes concernées se distinguent dans la mesure où l'une concerne des individus qui ont une **vision négative** de l'état de l'environnement et qui estiment que l'impact de nos modes de vie sur celui-ci est réel. L'autre classe rassemble des individus qui ont un **jugement positif** sur l'environnement. Ces deux classes présentent globalement des caractéristiques sociodémographiques relativement moyennes par rapport à l'ensemble de l'échantillon. Les individus de ces deux classes déclarent surtout des pratiques liées au tri des déchets et à l'attention.

- Les individus que l'on peut qualifier de **très engagés**. Ils affirment clairement agir pour l'environnement quelles qu'en soient

les contraintes de temps ou d'argent. Ces individus sont plus âgés que la moyenne, mariés et sont aussi plus souvent à la retraite. Ils sont plus fréquemment propriétaires de leur logement dont la surface est importante. Deux classes se distinguent ici à propos du jugement porté sur l'état de l'environnement. L'une est très **négative** alors que l'autre fait un diagnostic plutôt **positif**. Les individus de la classe des « **très engagés négatifs** » appartiennent aux ménages qui déclarent le plus de pratiques environnementales : 1 individu sur 2 appartient à un ménage ayant intégré 10 pratiques et plus contre un tiers dans la population. La plupart des pratiques environnementales ont été intégrées par ce groupe et notamment les pratiques les moins répandues : l'achat de produits Bio, l'équipement en ampoules basse consommation ou l'attention à la quantité de déchets lors d'un achat. ●

Methodologie

Les données sont issues de l'enquête sur les pratiques environnementales conduite en janvier 2005 par l'Insee dans le cadre du dispositif d'enquêtes permanentes sur les conditions de vie des ménages (EPCV). Soumis auprès de 6 210 ménages, le questionnaire a été élaboré conjointement par l'Insee, l'Ifen,

l'Ademe et le ministère de l'Écologie et du Développement durable. Les questions qui ne réclament qu'une seule réponse par ménage (catégorie socioprofessionnelle, revenu, tri, consommation d'eau) ont été posées à la personne dite de référence du ménage dont les réponses servent à caractériser l'ensemble du ménage. Les questions sur les opinions en matière d'environnement ont, quant à elles, été posées à un individu de 18 ans et plus tiré au sort dans le ménage. La régression logistique permet d'évaluer l'effet de chaque caractéristique sociodémographique sur le nombre de pratiques adoptées. En isolant chaque modalité, il est possible d'estimer son influence par rapport à une situation de référence, toutes choses égales par ailleurs. Les écarts sont donc mesurés entre deux ménages qui ne diffèrent que par cette caractéristique. Les classes d'opinion ont été déterminées par une analyse factorielle (analyse des correspondances multiples) suivie d'une classification ascendante hiérarchique.

Bibliographie

- Ifen, 1998. « Pratiques environnementales des ménages et modes de vie », *Les données de l'environnement*, n° 41, 4 p.
- Insee, 1999. « Trier, récupérer, réparer. Les pratiques des ménages en matière de déchets », *Insee Première*, n° 684, 4 p.

The environment, an increasing influence on French people's attitudes and actions

Environmentally favourable habits are increasingly becoming a part of French people's everyday life. A large majority of households now sort their waste and pay attention to their consumption of electricity and water. Buying organic produce, using low energy light bulbs or thinking about waste produced when making a purchase are less common at present, but are increasingly catching on. The degree to which French people are adopting 'green' habits relates partly to their level of affluence, but also to environmental awareness. This 'mini-portrait' emerges from the January 2005 'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages' (the ongoing survey of household lifestyles carried out by the INSEE, France's National Institute of Statistics). ●

le 4 pages | Ifen La lettre thématique mensuelle de l'Institut français de l'environnement – Abonnement : 8 numéros, 16 €

5, route d'Olivet – BP 16105
45061 Orléans Cedex 2
Tél : 02 38 79 78 78 – Fax : 02 38 79 78 70
E-mail : ifen@ifen.fr



Retrouvez toutes nos publications sur le site : <http://www.ifen.fr>

Directeur de la publication : Bruno Tréguoët
Rédacteur en chef : Françoise Nirascou
Coordination éditoriale : Sophie Margontier
Auteur : Alexis Roy
Traitements statistiques : Céline Faure et Céline Métaireau
Traducteur : Geoffrey Bird
Conception graphique et réalisation : Chromatiques Édition

Impression :
Imprimerie Nouvelle,
certifiée Imprim'vert
Imprimé sur du papier blanchi sans chlore, certifié PEFC
Dépôt légal : ISSN 1777-1838
N° CPPAP 8-3086

